

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Cécile ALEXANDRE

Tél.: 02 41 87 33 36

Mail: c.alexandre@inao.gouv.fr

N/Réf: PLUi/CA/AF 05/07/2017

V/Réf:

Objet : mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Thouarsais dans le cadre du projet de création d'une salle

festive et culturelle commune de Louzy

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courriel daté 02/06/2017 du m'invitant à participer à une réunion de PPA sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Thouarsais dans le cadre du projet de création d'une salle festive et culturelle commune de Louzy qui s'est tenue le 29/06/2017.

La commune de Louzy est incluse dans l'aire géographique des Appellations d'Origine Protégées (A.O.P.) et des Indications Géographiques Protégées (I.G.P.) suivantes :

- AOP Anjou
- AOP Beurre Charentes-Poitou
- AOP Beurre des Deux-Sèvres
- AOP Cabernet d'Anjou
- AOP Chabichou du Poitou
- AOP Crémant de Loire
- AOP Rosé de Loire
- AOP Rosé d'Anjou

- Maison de l'urbanisme Centre Prométhée
- 21 avenue Victor Hugo 79100 Thouars

Angers, le 05/07/2017



- IGP Agneau du Poitou-Charentes
- IGP Brioche vendéenne
- IGP Bœuf du Maine
- IGP Jambon de Bayonne
- IGP Melon du Haut Poitou.
- IGP Oie d'Anjou
- IGP Porc du Sud-Ouest
- IGP Val de Loire
- IGP Volailles du Val de Sèvres

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les A.O.P. et I.G.P. concernées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice de l'INAO,

Et par délégation, Pascal CELLIER

Copie DDT 79

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire SITE D'ANGERS 16 rue du Clon 49000 ANGERS TEL 02 41 87 33 36 www.inao.gouv.fr